

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit et le 27 septembre, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle des Mariages de UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Louis BUFFET, Président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H04 en présence de :

PRESENTS : Messieurs E. FARGIER, B. DE FOMMERVAULT, M. BOUSCHON, S. CIVIER, J. DURIEU, G. JALADE (+ procuration de P. GAILLARD), A. LOYET (+ procuration de A. BASTIDE), B. PERRUSSET (+ procuration de G. FANGIER), P. MAISONNEUVE, R. THIOILLIERE (+ proc de P. MANENT), L. JOFFRE, L. BUFFET, G. SAUCLES (+ proc de C. PASTRE), R. MOULIN, J. DAURY. (+ procuration de JP. LARDY), D. BERAL, J. SOUBEYRAND (+ proc de JY. PONTHER), B. MEISS (+procuration de P. ROUX), R. ROURESSOL, J. LE BELLEGO, P. ABEILLON, D. RECCHIA, S. REYNIER, J. SARTRE (+ proc de M. CHAZE) P. LAVIALLE, M. CEYSSON, JC. FLORY et R. LACROTTE.

Mesdames R. DUPLAN, MC JOUVE, MN. DURAND, F. DUMAS, C. FAURE, C. SUCHET, MF. MARTIN, D. FORBIN, N. BARACAND, F. VOLLE et C. GARCIA (+ procuration de M. TOURVIELHE)

Nombre de conseillers

En exercice : 55

Présents : 39

Procurations : 10

Votants : 49

Absents : 6

Date de convocation : 21/09/2018

Secrétaire de séance : Monsieur S. CIVIER

Absents : Messieurs F. JOUFFRE, J. SEBASTIEN, A. LACOSTE, et Mesdames M. ALLAMEL, M. DUBOIS, F. NOGIER

En présence des suppléants non votants :

Objet : Modification du tableau des effectifs au 1er décembre 2018.

Par délibération en date du 8 février 2018, le conseil communautaire a adopté l'organigramme de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas (CCBA). Pour mémoire, il est composé de 6 grands pôles dont celui des finances et marchés publics.

Ce pôle étant dirigé directement par la directrice générale des services et devant la charge accrue de travail, un recrutement a été lancé.

En effet, compte tenu de la taille actuelle de la CCBA, des compétences transférées, de la conduite de projets, des missions de pilotage, de la politique managériale etc..., il est devenu compliqué pour la directrice de mener de front toutes ces actions.

En conséquence, le recrutement d'un directeur financier a été lancé. Ses missions seront de diriger le pôle finances / marchés publics / assurances mais aussi de participer à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie budgétaire et financière de la collectivité.

A l'issue de plusieurs entretiens, la candidature d'une personne titulaire du grade d'attaché territorial a été retenue.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, de modifier le tableau des effectifs comme suit :

- Filière administrative - Cadre d'emplois des attachés territoriaux (catégorie A) : création au 1^{er} décembre 2018, d'un grade d'attaché territorial à temps complet, à la suite d'une mutation
- Transformation d'un poste d'adjoint du patrimoine principal de seconde classe en adjoint administratif principal de seconde classe au 1^{er} décembre 2018, à la suite d'une mobilité interne.

Ces agents bénéficieront du régime indemnitaire lié à leur grade et fonction encadré par délibération 05122017-28 du 5/12/2017.

« Certifié exécutoire compte tenu de la télé transmission en Sous-Préfecture de Largentière le

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 1^{er} octobre 2018
Le Président, Louis BUFFET

Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20180927-DEL 27092018-17-DE
Date de télétransmission : 03/10/2018
Date de réception préfecture : 03/10/2018